

AVIS DE CHANGEMENT DE BÉNÉFICIAIRE

Nom du client :	Code d'utilisateur GPM / No. de certificat
No. de client / No. de groupe :	
Nom de l'employé :	
Adresse électronique de l'employé :	

Changement de bénéficiaire

Date du changement (jj/mm/aa) :

Je révoque par la présente toute désignation antérieure de bénéficiaire(s).

Veillez remplacer ma désignation de bénéficiaire (s) antérieure par la suivante : (Nom, prénom(s) et lien de parenté)

Dans les cas assujettis aux lois du Québec, la désignation du conjoint légalement marié comme bénéficiaire est présumée irrévocable *. Si vous désirez qu'elle soit révoquable, veuillez cocher cette case :

Désignation révoquable

Révocation de bénéficiaire IRRÉVOCABLE *

Si votre désignation de bénéficiaire actuelle est irrévocable, le bénéficiaire désigné doit accepter de renoncer à ses droits en remplissant le formulaire « Consentement au changement de bénéficiaire irrévocable » afin que vous puissiez changer votre désignation de bénéficiaire.

Désignation de fiduciaire de bénéficiaire

Veillez remplir la section de fiduciaire de bénéficiaire uniquement dans le cas où les bénéficiaires désignés sont mineurs. Au Québec, tout montant à être versé à un bénéficiaire mineur sera payé pour son compte au(x) parent(s) ou tuteur légal, seulement. Si vous souhaitez qu'une autre personne agisse à titre de fiduciaire, veuillez-vous assurer de l'avoir clairement indiqué dans votre testament.

Toute somme payable pendant la minorité du ou des bénéficiaires mineurs sera versée à _____, fiduciaire ou, à défaut de fiduciaire au tuteur dûment désigné du ou des mineurs en cause à titre de fiduciaire. Le règlement des sommes dûes au fiduciaire libère la compagnie de toute obligation.

J'autorise la compagnie d'assurance, ses agents et ses fournisseurs de service à utiliser et échanger les informations contenues sur ce formulaire afin de tarifier, administrer et payer des réclamations.

Signature de l'employé(e)

Date (jj/mm/aa) :

* Signifie que la désignation de bénéficiaire **ne peut être révoquée** (changée) sans son consentement écrit.